

La relance dans le Puy-de-Dôme

**NEWSLETTER #3
AVRIL 2021**

+ Infos

www.puy-de-dome.gouv.fr



Édito



Philippe CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

Plus de six mois après le lancement de France Relance, les services de l'État et partenaires dans le Puy-de-Dôme ont, d'ores et déjà, obtenu des avancées tangibles dans la mise en œuvre territorialisée de ce plan. Mes visites sur le terrain me permettent de constater systématiquement qu'en dépit de cette crise qui nous plonge collectivement dans l'incertitude, nous parvenons à accélérer le développement de projets portés de longue date par les particuliers, les entreprises, les associations comme les collectivités territoriales. Déployé avec rapidité, le plan de relance entre ainsi en résonance avec des projets structurants du territoire, comme en attestent les financements récents octroyés au titre de l'appel à projets « Restauration écologique et aires protégées » qui

permettront de protéger des sites emblématiques du Puy-de-Dôme, à commencer par ceux du parc naturel régional des volcans d'Auvergne. Par ailleurs, le soutien de l'État à l'économie continuera de jouer un rôle cardinal dans les semaines à venir. La situation sanitaire exige en effet de continuer à mettre en œuvre les différents dispositifs d'urgence (activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État) qui interviennent en soutien à l'emploi et à la trésorerie des entreprises des secteurs les plus touchés par la crise. Ces aides continueront d'être mobilisées à plein, et notamment celles favorisant l'embauche des jeunes, qui constitue une priorité de premier plan. Outre ce soutien, les semaines passées ont permis aux services de l'État, à ses opérateurs et partenaires d'affiner la gestion

Sommaire

■ Actualités

La relance dans le Puy-de-Dôme...2
Accompagnement de la transition écologique.....3

■ Zoom

Sur l'appui des opérateurs de l'État.....4

des dispositifs existants, en faisant en sorte que les entreprises répondant aux appels à projets qui rencontrent le plus de succès ne se heurtent pas à un tarissement prématuré des financements. L'État s'adapte donc à la demande des acteurs économiques, en ouvrant de nouvelles vagues d'appels à projets, comme c'est le cas en matière de transformation numérique des TPE et PME par exemple.

Cette réactivité dont les services de l'État font preuve avec l'appui de l'ensemble des partenaires est un gage d'efficacité : nous continuerons sur cette voie !

La relance dans le Puy-de-Dôme



Appel à projets – Des nouveaux lauréats dans le département

Le département recense encore de nouveaux lauréats !

- **3** projets nouveaux projets d'investissement productif soutenus dans les Territoires d'industrie : laboratoire ICARE, ADAMIAS, SERINOX SN.
- **3** nouveaux projets de (re)localisation industrielle : ECOTITANIUM, AUBERT&DUVAL et INVERS
- **8** projets en faveur de la restauration écologique et des aires protégées retenus dans le Puy-de-Dôme.

+ PLUS D'INFOS

Prolongation des aides du plan « 1 jeune, 1 solution »

Pour maintenir la mobilisation des entreprises en faveur de la jeunesse :

- prolongation de l'aide à l'embauche des jeunes (AEJ) jusqu'au 31 mai 2021 dans la limite de 1,6 Smic ;
- prolongation à l'identique jusqu'au 31 déc 2021 de l'aide exceptionnelle pour l'alternance, allant de de 5 000 euros pour l'embauche de tout alternant de moins de 18 ans – en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation – à 8 000 euros pour l'embauche d'un alternant de plus de 18 ans.

+ PLUS D'INFOS

Ouverture d'un nouvel appel à projet « Transformation numérique TPE/PME »

Un 2d appel à projets est désormais ouvert jusqu'au 30 avril 2021. Cet appel à projets sélectionnera d'autres groupements d'opérateurs intervenant à l'échelle nationale, locale ou sectorielle, qui seront capables d'identifier et de susciter de l'intérêt de TPE et de PME éloignées du numérique. Chaque opérateur devra proposer une méthode d'accompagnement spécifique pour au moins 1 500 TPE et PME.

Les projets lauréats seront notifiés début juin.

+ PLUS D'INFOS



Actualités

La transition écologique au cœur du plan France Relance : faites-vous accompagner !



Nouveau guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME »

Le ministère de la Transition écologique et l'ADEME lancent un nouveau guichet visant à accompagner les petites et moyennes entreprises dans la mise en œuvre d'études et d'investissements, dans tous les domaines de la transition écologique. Ce dispositif simplifié permet de les accompagner dans la transition écologique en bénéficiant rapidement d'aides forfaitaires.

Il est ainsi possible pour les TPE et PME de cofinancer des investissements mais aussi des études / diagnostics dans tous les domaines de la transition écologique : éclairage, véhicules, isolation, matériels frigorifiques, gestion des déchets.

Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique avec les avantages suivants :

- Dossier de demande d'aide simplifié ;
- Instruction accélérée.

+ PLUS D'INFOS



Retrouvez également le rendez-vous économique
« Notre économie, parlons-en avec les territoires ! »
en live sur le compte Facebook de la CCI du Puy-de-Dôme
Tous les 15 jours, à 18h40

Plus d'informations sur ce RDV bi-mensuel :

https://www.puy-de-dome.cci.fr/sites/puy-de-dome.cci.fr/files/fichier_telechargement/tp_e_409.pdf



Volontariat territorial en entreprise (VTE) « vert »

Pour accélérer la transformation des entreprises, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'ADEME et Bpifrance proposent une subvention VTE dédiée aux sujets de transition énergétique et écologique. Lancé dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le VTE Vert permettra à 1000 jeunes d'accéder aux métiers « verts ».

La qualification du VTE en « vert » est liée aux missions confiées, qui doivent être en lien avec des thématiques environnementales et toucher au cœur du métier de l'entreprise telles que :

- approvisionnement et chaîne logistique responsables
- adaptation des process industriels pour une production plus sobre
- création de nouveaux produits/services à faible impact environnemental
- réduction de l'impact environnemental d'un produit/service

+ PLUS D'INFOS



Accompagnement des opérateurs de l'État

France Relance : les opérateurs de l'État sont là pour vous accompagner !

+ PLUS D'INFOS

L'ANCT, au service des collectivités et de leurs projets de territoire

L'ANCT est en première ligne sur plusieurs mesures concrètes avec plusieurs programmes nationaux de l'Agence, comme « Action cœur de ville et Petites villes de demain », qui vont mobiliser des crédits du plan dans pratiquement toutes ses dimensions : rénovation énergétique des bâtiments, recyclage des friches, rénovation du patrimoine classé, mobilités, déploiement de la télémédecine...

L'ANCT va également coordonner et piloter l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique (CRTE – cf Newsletter #1).

L'ANCT intervient aujourd'hui en sur des mesures comme la redynamisation des commerces (60M€ pour la restructuration des locaux d'activités), la reconquête industrielle avec le programme Territoires d'industrie (400M€ pour des investissements privés) ou encore le numérique du quotidien (notamment 570M€ pour le renforcement du plan France Très Haut Débit).

La banque des territoires, mobilisation de ses expertises et injection de plus de 26Mds€ d'investissements

Le 1er avril 2021, la Banque des Territoires dressait son bilan 2020 : 30 % ont déjà été engagés par le

groupe dans les 26,3Mds€ de fonds propres qui doivent être consacrés au plan de relance 2020-2024.

- 3,6 Mds€ sont dédiés à l'habitat et la cohésion territoriale,
- 2,5Mds€ sur le développement économique,
- 1,4 Mds€ en matière de transition écologique
- 160 M€ sous la bannière cohésion sociale.

Dans le cadre de la création de logement social, avec 3,6 Mds€ déjà engagés en 2020, le secteur de l'habitat et de la cohésion territoriale représente en effet près de la moitié des 7,8 Mds€ investis l'an dernier en faveur de la relance.

Bpifrance mobilisée pour la relance

L'Etat a confié plusieurs missions à Bpifrance :

- mobiliser 2,5 Mds€ en financement direct sur la durée du plan de relance pour accompagner et financer la transition énergétique et écologique des entreprises ;
- intensifier son action auprès des fonds à thématique greentech et TEE, en déployant près de 45M€ par an, soit plus de 300M€ de fonds propres annuels au service des investissements verts ;
- création d'une aide financière de 8 000€ versée par Bpifrance pour le compte de l'Etat pour les 1 000 premiers VTE « verts » ;
- mobiliser le Fonds de cohésion sociale ;
- soutenir l'innovation des startups deeptech avec des aides pour le 4e programme d'investissements

d'avenir (PIA4) ;

- soutenir les investissements de modernisation de la filière automobile, doté de 200M€ ;
- soutenir les investissements de modernisation de la filière aéronautique, doté de 100 M€ ;
- participer au développement industriel dans les secteurs critiques, doté de 100 M€ ;
- participer à l'accélération de projets territoriaux d'industrie, dotée de 150M€.

L'ADEME, principale opératrice de la transition écologique

L'ADEME dispose d'une enveloppe de 2,4 Mds€, consacrée à la réduction des émissions de carbone et au soutien au développement de technologies plus propres et plus sobres.

Les TPE, PME, autres entreprises et industries sont des acteurs et leviers essentiels de cette transition écologique et du passage à une économie nationale décarbonée. Elles sont ainsi au centre de la relance avec plusieurs dispositifs d'aide et appels à projets dédiés : le développement des énergies renouvelables, l'économie circulaire, le développement de l'hydrogène, la valorisation des friches économiques, le tourisme durable, etc. Plusieurs entreprises ont été lauréates d'appels à projet en ce début d'année 2021 (13M€ en AURA). Le nombre d'entreprises soutenues continue d'augmenter, notamment via le guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME ».

Pour aller plus loin :

Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>



Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Mme STEFFAN, sous-préfète de Clermont-Ferrand, Secrétaire générale de la préfecture
beatrice.steffan@puy-de-dome.gouv.fr
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
- **Compétitivité** : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
- **Cohésion sociale et territoriale** : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr